

ORAISSON

une ville à la campagne **infos**



1940 1945
MEMORIALE DELLA
RESISTENZA
...
MEMORIALE DELLA
RESISTENZA
...
MEMORIALE DELLA
RESISTENZA
...



ALPES DE HAUTE-PROVENCE

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS . JUILLET 2015 . N° 43



Tribune libre

Bleu marine

Dans le contexte de la crise européenne avec les répercussions engendrées sur les budgets de l'État et par contrecoup, ceux des collectivités territoriales, le gel des dotations de l'État impactant obligatoirement les finances communales, la municipalité en place n'est pas assez prudente dans l'élaboration de son budget. Le poste « fonctionnement » ne cesse d'augmenter, pourtant les économies sont de rigueur, afin que le poste « investissement » reste dynamique et utile au plus grand nombre. Oraison reste une ville insuffisamment entretenue, malgré l'équipement performant et le nombre d'employés communaux responsables du nettoyage. Les clefs de la Commune sont données au président de la D.L.V.A., le maire de Manosque, pour en faire une ville dortoir, et un taux de taxes en constante augmentation avec l'aval entre autre de M. Vittenet. Nous ne voulons pas de bétonnage irréfléchi ou seul le profit compte. Les élections sont prévues en décembre pour élire les nouveaux conseillers régionaux, ne ratez pas ce rendez-vous pour faire enfin changer le système du « ni-ni ».

G.Aubert, B.Papegay, A.Martinez, G.Brun

Oraison gagnant

Un aribus pour la rentrée ?

Le conseil municipal du 9 avril votait le budget 2015. Le groupe d'opposition Oraison gagnant s'est prononcé contre. Ce budget ne gère que l'existant. Il n'anticipe pas les besoins futurs de la commune alors même que l'on programme l'augmentation de ses habitants. Il ne répond pas non plus suffisamment aux besoins d'aujourd'hui : la maison des jeunes est un bâtiment de fortune sans âge, la salle culturelle attend son remplacement depuis très longtemps. Les élèves continuent à traverser toute la ville à pieds pour leurs séances de sport. Même pour le plus simple, comme un aribus, on attend le car sous la pluie ou sous un soleil de plomb. Nous voyons toutes les communes environnantes évoluer, s'équiper et embellir... rien à Oraison. La majorité nous dit que ces projets ont été engagés les années précédentes... eh bien pourquoi pas nous ? La majorité nous dit que certains relèvent de la compétence DLVA... eh bien demandons à la DLVA ! En attendant, nous avons demandé l'installation de l'aribus. Sans risque pour l'équilibre budgétaire, simple à mettre en œuvre, peut-être pour la rentrée ?

Paola Valenti, Gérard Brun, Dominique Vignerie, oraison.gagnant@gmail.com

Oraison pratique

MAIRIE ☎ 04 92 70 77 77

Lundi : 8h30/12h - 13h30/17h
Mardi et jeudi : 8h/12h - 13h30/18h30
Mercredi : 9h/12h - 13h30/17h
Vendredi : 8h/12h - 13h30/17h

SERVICES TECHNIQUES ☎ 04 92 79 43 00

Du lundi au vendredi : 8h/12h - 13h30/17h15
Toutes les informations concernant votre communauté d'agglomération sur www.dlva.fr

PERMANENCES

Centre communal d'action sociale (en mairie) : le service reçoit sur rendez-vous les mardi et jeudi de 8h à 12h et ne prend pas les appels téléphoniques le mercredi. Jacqueline François, adjointe déléguée, est à votre écoute sur rendez-vous le lundi de 9h à 11h30.

Associations : le service reçoit sans rendez-vous les matins uniquement. Marie-Christine Mosconi, adjointe déléguée, est à votre écoute sur rendez-vous le lundi de 9h à 12h.

Urbanisme : le service reçoit sur rendez-vous le jeudi de 8h à 12h et de 17h à 18h30, le vendredi de 8h à 12h. Gérard Manteau, adjoint délégué, est à votre écoute sur rendez-vous le vendredi de 9h à 11h30.

Service jeunesse : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h/12h - 13h30/17h15, le vendredi de 8h à 12h.

Office de tourisme :

Ouvert toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h30. En janvier, février, octobre, novembre et décembre : du lundi au vendredi de 14h à 17h30. En mars, avril, mai : du lundi au vendredi de 14h30 à 18h. En juin et septembre : du lundi au samedi de 14h30 à 18h. En juillet et août : du lundi au samedi de 14h30 à 18h30

☎ 04 92 78 60 80

Site internet : <http://www.oraison.com>

Encombrants : 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois sur inscription.

Déchets de jardin : Sous conditions, chaque lundi matin sur inscription.

Déchèterie : ouverte du lundi au samedi : du 1^{er} octobre au 30 mai de 8h à 12h et de 13h30 à 17h - du 1^{er} juin au 30 septembre, de 8h à 12h et de 14h à 17h30.

Mission Locale : 1^{er} et 3^e vendredi du mois le matin au centre médico-social.

Permanence armée : une fois par mois en mairie, sur rendez-vous.

PRESSE ÉCRITE LOCALE :

La Provence / Haute-Provence infos / La Marseillaise

AUTRES MÉDIAS :

LCM (La Chaîne Marseille) deviendra TV Sud en 2015

SUR LA TNT :

Canal 30 à partir du 17 novembre 2014 (sous réserve) pour Oraison.

Déjà disponible sur Manosque, Château et Sisteron

TV PAR INTERNET (BOX) :

SFR canal (375) - Bouygues (443) - Alice (359) - Orange (269) - Darty (265) - Free (339, 355, 358)

RELAIS INFOS JEUNES (DLVA)

Vendredi 9h30/15h30 (algéco à côté du Mistral)

☎ 06 11 23 74 80 - cpistorisi@dlva

MÉDIATHÈQUE ROMAIN SELSIS (DLVA)

En collaboration avec la Médiathèque départementale de Digne, votre médiathèque vous propose régulièrement des sélections de livres et de CD sur une thématique choisie. Soucieuse de préserver la mémoire de sa région, la médiathèque met à votre disposition de nombreux ouvrages du fonds régional. Pour un moment de détente, les lecteurs peuvent prendre le temps de feuilleter des livres, confortablement installés dans des fauteuils tout en appréciant la beauté du lieu. Le coin jeunesse, coloré, ludique et vivant, propose un grand choix de livres depuis les bébés lecteurs jusqu'aux adolescents.

La médiathèque se situe dans une des salles du château, au cœur de la ville, tout près de ses habitants.

Pascal et Marielle vous y accueilleront aux horaires suivants : Lundi de 15h à 18h - Mardi de 9h à 11h30 - Mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h - Samedi de 8h30 à 11h30.

☎ 04 92 78 70 82

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ITINÉRANTS (DLVA) :

1^{er} étage de l'Eden le vendredi ☎ 04 92 70 34 56

ÉCOLE DE MUSIQUE : ☎ 04 92 79 82 91

CRÈCHE MUNICIPALE : ☎ 04 92 78 66 11



Madame, Monsieur,

La situation de quasi faillite de l'Etat providence conduit nos dirigeants, pressés par Bruxelles, à serrer les boulons tous azimuts. C'est notamment le cas pour les collectivités locales (communes, conseils départementaux et régionaux) qui voient leurs dotations amputées de plusieurs milliards d'Euros.

Cette mesure drastique compromet l'équilibre budgétaire des collectivités les plus fragiles au point que beaucoup d'entre elles ont dû se résoudre à augmenter les taxes locales pour ne pas se retrouver sous la menace d'une mise sous tutelle !

Contrairement à ce qui peut se dire, sans doute par ignorance, la part communale des taxes locales n'a pas augmenté depuis 5 ans. La gestion prudente de notre commune nous permet pour le moment d'éviter ces hausses d'impôts insupportables pour les plus démunis, mais notre excédent budgétaire va s'amenuiser au fil des ans et nous contraindre nécessairement à revoir nos investissements à la baisse. Sachant que les communes et autres collectivités locales représentent 70 % des marchés du bâtiment et des travaux publics et que ce secteur d'activité est un indicateur de la santé d'un pays, on risque fort de voir la crise actuelle perdurer sinon s'aggraver.

Par-dessus le marché le législateur impose aux communes d'étoffer leur parc de logements conventionnés (logement social) à hauteur de 25 % du parc total : pour Oraison le déficit constaté est de 400 logements aidés ! Le chiffre est démesuré au regard de la demande non satisfaite (une centaine de

dossiers en attente dans le fichier de notre CCAS) et comme toujours les hauts fonctionnaires de l'Etat ont adossé leurs calculs sur les régions les plus déshéritées de l'hexagone, et les députés ont légiféré sans sourciller ! Néanmoins nous allons de gré ou de force devoir construire de nouveaux logements aidés à une cadence fixée par l'État, à défaut la commune sera pénalisée financièrement.

Pour Oraison l'objectif triennal 2014-2016 est de 98 logements à mettre en œuvre ! Et la non réalisation sera pénalisée par une amende de 70 000 euros, qui pourra être doublée ou triplée par le Préfet si la situation perdure plusieurs années ! Pire le Préfet pourra préempter des terrains et ordonner une urbanisation forcée ! Cette mesure est néanmoins fondée pour ceux d'entre nous qui sont mal logés ou qui ont des loyers trop élevés par rapport à leurs ressources, mais elle sera très compliquée à mettre en œuvre dans les délais demandés par l'État.

Parce que cela suppose de mettre à disposition des terrains à un bailleur social qui ait la capacité à réaliser le projet, parce qu'il faut équiper les terrains en réseaux divers (eau, assainissement, éclairage public, télécom, électricité, eaux pluviales), parce qu'il faut trouver les financements... en prenant garde au final de ne pas créer dans la hâte de nouveaux ghettos urbains ! Voilà en résumé succinct l'un des nombreux défis que nous aurons à relever dans les prochaines années avec nos amis voisins de la communauté d'agglomération DLVA.

Pour l'heure, gardons toujours notre optimisme et l'été qui approche va nous aider à regonfler nos batteries !

Votre Maire, Michel Vittenet

Sommaire

VIE MUNICIPALE	2	CULTURE	12
- TRIBUNE LIBRE		« ON VOUS A VUS »	14
- ORAISON PRATIQUE		COMMERCES	15
ÉDITO	3	ASSOCIATIONS	16
- SOMMAIRE		ASSOCIATIONS SPORTIVES	20
URBANISME	4	ENVIRONNEMENT :	23
VIE LOCALE	6	- DLVA	
LIEN SOCIAL	7	- ORAISON SANTÉ	
ÉDUCATION	8	À VOS AGENDAS	24
BUDGET	11		

Interdiction de brûler

Nul n'est censé ignorer la loi. Depuis l'application de la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 et conformément à l'article L541-1-1 du code de l'environnement le brûlage de tous les déchets verts est interdit.

Cette mesure, même si elle est mal comprise, va dans l'intérêt de la qualité de l'air, donc dans le respect de notre environnement.

Information aux administrés

Ne brûlons plus nos déchets verts à l'air libre

Article L541-1-1 du code de l'Environnement :

On entend par déchet, toute substance ou tout objet ou plus généralement tout bien mobile, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se débarrasser.

Circulaire Ministérielle du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts.

Les déchets issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, des feuilles mortes, de débroussaillage, d'élagage et autres pratiques similaires constituent des déchets qualifiés soit le mode d'élimination ou de valorisation. En conséquence ces déchets relèvent de la catégorie des déchets ménagers et assimilés. **Le brûlage en est donc interdit** en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Arrêté Préfectoral n°34-539 du 14 février 1984.

Les déchets verts, s'ils sont produits par des ménages, constituent des déchets ménagers. Leur brûlage en est donc interdit.

Cette interdiction est générale en toute période et en tout point du territoire.

Obligation :
Apports volontaires des déchets verts à la déchetterie d'Oraison pendant les heures d'ouverture du lundi au samedi

Sanctions :
Le non respect d'un règlement sanitaire départemental (article 7 du décret n° 2003-462 du 21/05/2003) peut être puni, au terme de l'article 131-13 du code pénal, d'une contravention de 3ème classe pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Dérogations professionnelles agricoles :
Les articles précités des 8 mars 1974 et 11 juillet 1984 autorisent les brûlages de végétaux, sur pied et des résidus de débroussaillage à certaines périodes de l'année. La superficie du terrain sur lequel est fait l'incinération ne pourra être supérieure à 2 hectares. Les prescriptions sont précisées par l'Arrêté Préfectoral n° 3064-70 du 12 mars 2004. Dans le respect des dispositions de l'arrêté précité, les agriculteurs et éleveurs peuvent procéder à de l'éclaircie du fait que les branches et résidus de culture ou plants ne sont pas considérés comme des déchets. Il est en ce de même pour le brûlage dirigé effectué à titre préventif suivant décision préfectorale.

ENVIRONNEMENT

Un peu de civisme ! Alors que les collectivités mettent à disposition des habitants des containers, implantent des îlots de tri et investissent dans des déchetteries, nous trouvons encore et toujours des dépôts sauvages à côté des containers. Un petit, énième, rappel de civisme : lorsque les containers sont pleins, bien souvent par manque de tri sélectif et que l'on trouve des cartons, téléphones, poussettes... nous recommandons de garder vos poubelles à votre domicile, de chercher d'autres containers moins encombrés ou d'attendre le prochain passage. En tout état de cause, triez vos déchets. Merci pour l'environnement et la propreté de notre ville.

Stationnement et nuisances sonores

Encore un appel au civisme. La commune a créé plusieurs parkings proches du centre ville et pour autant, les incivilités continuent. Les véhicules garés sur les trottoirs, sur les passages protégés et parfois à contre sens sont verbalisables. Ils obligent les piétons, les mamans avec poussettes et les personnes en fauteuil roulant à devoir descendre sur la chaussée. Par ailleurs,



Sécuriser la digue des Buissonnades

Une réunion publique s'est tenue sur les travaux de consolidation de la digue des Buissonnades qui sépare la Durance des lacs. Les lacs ont souvent été menacés, et en cas de forte crue, la berge serait submergée. Eric Duverger, chef de projet au syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD), a dirigé la réunion. Un dossier sur les études d'impact a été remis aux services de l'Etat avant de le soumettre à l'enquête publique. Il a fait des retours historiques sur l'ancien lit de la Durance qui englobait les lacs et l'autoroute. La digue existante devait protéger les lacs afin qu'ils ne capturent pas les graviers qui sont nécessaires en aval. Cette digue de 1230 mètres se définit en 3 tronçons, elle est par endroit fortement détériorée par le temps, même si elle a été renforcée en 2012. Un examen plus précis a montré que certains endroits étaient sans protection et que l'ouvrage ne résisterait pas à une crue comparable à celle de 1994. Parmi les contraintes, la proximité de zones de loisirs, le régime hydraulique, les lâchers d'eau EDF et de forts enjeux écologiques. Un calendrier a été établi tenant compte de ces paramètres. Le montant total de l'opération s'élève à 1.805.000 euros avec un plan de financement : 40% pour la commune, 30% pour l'agence de l'eau, 30% conseil régional et 10% conseil départemental. Fin des travaux décembre 2016. Dans la discussion, il a été précisé que le défrichage de cet hiver n'avait pour but que de libérer les emprises, même s'il impacte la beauté du site.



nos amis commerçants avaient souhaité la mise en place d'un stationnement zone bleue. La collectivité a suivi cette requête et l'a donc créée. À eux de l'utiliser au mieux. Questions de bruit : des administrés se plaignent à juste titre du bruit le dimanche. En effet, comment se peut-il, qu'à l'époque des 35 heures, des RTT, des congés, bref du temps libre, les responsables de ces désagrèments, puissent prétexter qu'ils n'ont pas le temps ? Il n'est pas rare de plus que tondeuses, débroussaillages et faiseurs de bruits du dimanche soient des... retraités ! Petit rappel le bruit le dimanche est, pour l'instant, réglementé par arrêté préfectoral, lequel stipule que le bruit est toléré les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h. Merci pour vos voisins.

Propreté des rues

Même avant les dernières élections les reproches pleuvaient à l'encontre de nos services techniques. L'image qu'ils semblent donner est digne des spectacles des humoristes les Chevaliers du fiel ! N'exagérons pas, mais l'agrandissement de notre commune augmente d'autant leur charge de travail. Pour rappel, les riverains, même s'ils sont des contribuables, sont tenus de réaliser certains travaux au droit de leur(s) propriété(s). Ces obligations sont rappelées dans l'arrêté municipal du 20 octobre 2010.

Nous invitons donc, chaque oraisonnais à en prendre ou reprendre connaissance. L'arrêté en question a pour référence : LA/SD/377/2010 et il avait été envoyé dans chaque foyer. Il est dis-

ponible en mairie et sera, nous l'espérons, appliqué par tous. Les services techniques pourront de ce fait consacrer plus de temps aux espaces publics.

TRAVAUX

Voirie

Suite à la transformation de l'ancien hôpital local en logements sociaux, il avait été constaté qu'il n'existait pas de réseau pluvial. Les eaux de pluies de ce bâtiment étaient renvoyées dans le réseau d'assainissement. Il a donc été décidé de réaliser un réseau pluvial pour ce quartier. Les travaux qui ont débuté début mai, devraient durer trois mois, principalement dans la rue docteur Daumas : enfouissement des réseaux électriques, avec une participation du SDE04 (syndicat départemental de l'énergie) pour un montant de 100 000 euros. L'enfouissement des réseaux Orange et le remplacement des candélabres d'éclairage public, avec la participation de la DLVA. Un passage sécurisé pour piétons sera réalisé. Les chantiers ont été attribués aux entreprises SETP, Urbelec et Eiffage, la maîtrise d'œuvre étant assurée par la société MG Concept. Merci de votre tolérance durant la durée des travaux.

École élémentaire

Les derniers travaux ont commencé le 27 avril lors des congés scolaires de Pâques et devraient être terminés pendant les congés d'été. Ils consistent à la reprise de l'étanchéité des toits terrasses et concluront ceux entrepris depuis 3 ans : création de deux classes supplémentaires, d'une cantine, installation d'un ascenseur, isolation thermique par l'extérieur, de nouveaux sanitaires, remplacement du système de chauffage et création d'espaces de jeux plus importants. Ainsi nos enfants seront dans des

locaux leur permettant de s'épanouir et d'apprendre dans de bonnes conditions. Pour rappel, le montant total de ces travaux est d'environ 1 million d'euros.

Église

Des travaux seront entrepris dès cette année sur notre église. Nous rappelons que l'église est un bien de la commune et qu'à ce titre elle en a l'entretien. Ces travaux consisteront à la réparation de l'escalier qui mène au clocher et qui est devenu dangereux, au remplacement des gouttières, ainsi qu'à la reprise des étanchéités des solins et des enduits extérieurs et au remplacement de certaines pierres qui s'effritent. Le clocher sera quant à lui consolidé, l'érosion de quelques pierres peut mettre à mal sa stabilité. À l'intérieur, les peintures du plafond seront refaites dans la tradition au badigeon de chaux et le système de chauffage sera remplacé, car l'actuel n'est plus adapté.

Ces travaux seront réalisés avec l'aide d'un architecte spécialisé et en concertation avec la paroisse d'Oraison. Le montant estimé de ces travaux est de 500 000 euros, la commune attend des subventions de l'État, de la Région et du Département à hauteur de 80 %.

Restauration tableau ex-voto « Saint-Maxime et Saint-Joseph »

Le tableau ex-voto « Saint-Maxime et Saint-Joseph » datant de 1806 a retrouvé sa place à la chapelle de Saint Pancrace après avoir fait l'objet d'une restauration réalisée avec talent par Mme Descours-Poirson d'Apt. Les travaux ont été subventionnés à hauteur de 50% par le Conseil départemental et 35 % par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

PLU



Depuis que la commune d'Oraison a décidé de laisser son vieux POS (plan d'occupation des sols) pour un PLU (plan local d'urbanisme) répondant à la loi SRU du 13/12/2000 (SRU = solidarité et renouvellement urbain), les règles à appliquer se sont accumulées au fil de l'avancé de ce dossier : Grenelle 1 et 2, étude environnementale, Scot (Schéma de cohérence territoriale), loi ALUR (accès au logement et un urbanisme rénové), PLH (plan local d'urbanisme)... Pour réaliser ce document d'urbanisme qui aura une durée de vie de 10 ans, la commune travaille avec le bureau d'études G2C environnement. Pour rappel la commune appartenant à la DLVA, les documents d'urbanisme doivent être en conformité avec le Scot de la région de Manosque.

En conclusion, notre commune espère arrêter son PLU en fin d'année. Nous vous tiendrons informé de l'évolution dans le prochain journal municipal.

*Gérard Manteau,
adjoint à l'urbanisme,
travaux et environnement*

À Oraison, j'ai un chien et je suis responsable

Les propriétaires de chiens doivent prendre conscience que les déjections de leur animal sont causes de multiples nuisances, dangereuses pour autrui, néfastes pour l'environnement, négatives pour l'image de la ville, coûteuses pour la collectivité et inacceptables en termes d'hygiène publique.

La propreté de nos rues et espaces verts fait partie de nos préoccupations, le problème des excréments de chiens étant particulièrement délicat et difficile à résoudre, car complexe. Il faut que

chaque propriétaire d'animaux se sente concerné par l'hygiène canine en ville. Une borne « distributeur de sacs » vient d'être installée devant la mairie, boulevard des frères Jaumary, n'hésitez pas à l'utiliser. La mise en place d'un espace spécifique dédié aux besoins naturels des chiens est à l'étude aux alentours de l'école élémentaire, nous comptons sur vous pour apprendre la canisette à vos animaux.

Éviter de faire subir à vos concitoyens les désagrèments des excréments de nos compagnons à quatre pattes est un acte de civisme qui marque la qualité de vie dans une commune, nous comptons sur vous !

Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts

- 1 On met la main dans un sac plastique et on le retourne, ...
... on attrape l'heureuse création de son chien ...
- 2 ... et on jette le tout dans la poubelle la plus proche. Facile !

Les visages de l'Office de tourisme

Depuis le 1^{er} janvier, l'Office de tourisme est passé en régie municipale. Sa vocation de participer activement à la vie de la commune et de renseigner au mieux touristes et habitants reste inchangée.

De ce fait, Martine Sauvat, Maya Moneva et Valérie Marcuello font partie désormais du personnel communal, et en prime de leurs précieux renseignements, elles vous offriront leur flamboyant sourire.



De nouveaux locaux pour la Police municipale



Ça y est, la Police municipale vient d'intégrer ses nouveaux locaux sous le kiosque à musique, dans un lieu surnommé « le sous marin », anciennement occupé par l'Office de tourisme. Pour le maire, Michel Vittelet, la sécurité des citoyens est sa priorité. Le Conseil a sans souci adopté cette décision. Il fallait donc un espace central et visible. L'effectif est dirigé par Yannick Bassuel, il est assisté de David Porte, Alain Babu et depuis moins d'un an par Marie Pierre Martinez. En descendant, l'usager trouvera un point d'accueil, de part et d'autres, des espaces servant de bureaux aux fonctionnaires permettront de s'entretenir avec les personnes en toute

confidentialité. Enfin, il faut rappeler que les deux places de stationnement situées juste en face, contre le mur de l'église, sont désormais interdites, réservées aux véhicules de police.

Un nouvel agent municipal

Depuis quelques mois vous pouvez rencontrer un nouvel agent municipal Marie-Pierre Martinez née Allemand, occupant le poste d'agent de surveillance de la voie publique au sein de la police municipale. Elle a en charge la surveillance des voies publiques et peut verbaliser pour toutes les infractions liées aux véhicules, aux dispositions des règlements sanitaires ou en matière de bruit. Elle assure la prévention aux abords des lieux et bâtiments publics, la sécurisation des passages piétons et d'autres missions comme la distribution de plis ou l'affichage municipal. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous espérons que les oraisonnais lui réserveront le meilleur accueil dans sa nouvelle fonction.



Nos collaborateurs à l'honneur

Au terme de l'exercice 2014, plusieurs de nos collaborateurs ont été distingués : médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent pour 20 ans de carrière décernée à Florence Aguilon, rédacteur territorial au service du CCAS. Médailles vermeil pour 30 ans de carrière décernées à Ghislaine Aubert, adjoint technique principal 2^e classe au service cantine, Corinne Bernos, rédacteur principal de 2^eème classe au service GRH, Jean-Pierre Giraud, adjoint technique de 1^{ère} classe, Jean-Michel Liancourt, agent de maîtrise. Eliane Arnaud a fait valoir ses droits à la retraite mais elle reviendra recevoir sa médaille d'argent pour ses 20 ans de carrière. Notre rédaction adresse ses plus vives félicitations aux récipiendaires.



François Doucet nous a quittés

Notre cité a perdu, fin avril, un de ses plus illustres personnages en la personne de François Doucet, un homme qui a inscrit ses lettres de noblesse dans la commune. Fondateur des confiseries Doucet, une entreprise qui exporte ses pâtes d'amandes et ses chocolats dans le monde entier, humaniste, tour à tour membre du conseil municipal, président fondateur de la banque alimentaire, partie prenante dans l'ADMR, une des chevilles ouvrières de la fête de l'amande, son nom a été lié à ce qui touchait l'entreprise, la relance de la filière amande, l'humanitaire et le social. La rédaction d'Oraison Info s'associe à la douleur de sa famille et de ses proches, et leur présente ses très sincères condoléances.

Prévention

Soucieuse du bien-être et de la tranquillité de ses administrés, la municipalité, dans le cadre de la prévention de la délinquance, avec l'aide de la DLVA, a mis en place une cellule de citoyenneté et de tranquillité publique, dont l'une des actions est le dispositif appelé participation citoyenne, plus connu sous le terme de « voisins vigilants ». Un ou plusieurs interlocuteurs par lotissement adoptent une posture de vigilance accrue à l'égard des comportements et événements suspects, relayant ces informations à la gendarmerie ou la police municipale. Déjà plusieurs lotissements ont adhéré à ce dispositif. Si ce concept vous intéresse, je suis à votre disposition pour d'autres précisions.

Gérard Lazaud adjoint à la citoyenneté et prévention de la délinquance

CCAS

Pour les festivités de fin d'année qui ont commencé en novembre, les séniors de plus de 75 ans ont choisi entre un repas festif ou un colis de Noël. Le repas s'est déroulé à l'Eden le 26 novembre dans une ambiance conviviale. Parallèlement, 343 colis individuels et 105 colis couples ont été distribués. Un goûter a été offert aux enfants des écoles élémentaire et maternelle, agrémenté cette année d'un chocolat chaud. En avril, c'était la fête du printemps en proposant un thé dansant à la salle de l'Eden. Une centaine de participants, de 60 à 95 ans ont été ravis de danser ou d'écouter l'orchestre « Aix music » de Valensole qui a su varier les chansons et s'adapter à tous les goûts. Il n'y a pas d'âge pour s'amuser et cette belle après-midi en fut l'illustration...

Épicerie sociale



En octobre 2014, la Chaîne d'Oraison a quitté le 1^{er} étage de l'Eden pour s'installer rue Marius Saye dans des locaux spacieux et adaptés, mis à disposition gratuitement par la commune. Lors de l'inauguration, en novembre 2014, c'est avec beaucoup d'émotion que le nom de « Louise Bruneteaud » a été donné à cet espace, en mémoire à cette figure emblématique du village qui avait créé en 1980 « La Chaîne d'Or du Cœur ». L'investissement financier communal a été à la hauteur de celui des bénévoles qui œuvrent pour venir en aide aux plus démunis.

Une cellule de lutte contre l'isolement et la solitude

La CLCIS est composée de membres du conseil d'administration du CCAS et de bénévoles chargés de rendre visite aux personnes fragilisées qui en feront la demande par téléphone au ☎ 07 83 77 38 59 ou par mail : clcisoraizon@gmail.com. Cette action a été mise en place pour favoriser le lien social.

Jardins communaux

La deuxième tranche des jardins communaux a vu le jour au bout de l'avenue Terce Rossi rejoignant les 8 parcelles précédemment créées. Les heureux jardiniers ont pu signer leur bail et commencer les plantations propices à la saison. Nous leur souhaitons une bonne récolte dans une entente conviviale.

Dans une démarche de politique de développement social et de lutte contre l'exclusion, le conseil d'administration du CCAS a œuvré pour mettre à votre service :

Des écrivains publics bénévoles qui tiennent une permanence à tour de rôle tous les vendredis de 10h à 12h et de 15h à 17h à l'espace Louise Bruneteaud, rue Marius Saye. Parmi leurs missions, celle d'accompagner les personnes qui éprouvent des difficultés face à la lecture et à l'écriture en apportant une aide à la rédaction de courriers ou de documents administratifs.

« Séniors au volant et mobilité »



Le CCAS a été sollicité par la CARSAT Sud-Est et l'association « prévention routière comité des Hautes-Alpes APR 04/05 » pour organiser en partenariat une journée de remise à niveau des connaissances du code de la route. Quelques oraisonnais et oraisonnaises ont pu ainsi être informés sur l'accidentologie, la vision, l'alcoolémie, le temps de réaction et ont même eu le loisir de faire un tour de voiture avec un moniteur d'auto-école, le tout dans une ambiance bon enfant. Pour vous rassurer, aucun permis de conduire n'a été retiré aussi nous vous espérons plus nombreux la prochaine fois !

L'équipe du CCAS remercie chaleureusement Valérie et Christian Rainart, propriétaires du restaurant « La Grignotte » qui ont offert à deux reprises un repas pour des personnes isolées ou démunies.

Organisation

En octobre 2014, la Chaîne d'Oraison a quitté le 1^{er} étage de l'Eden pour s'installer rue Marius Saye dans des locaux spacieux et adaptés, mis à disposition gratuitement par la commune. Lors de l'inauguration, en novembre 2014, c'est avec beaucoup d'émotion que le nom de « Louise Bruneteaud » a été donné à cet espace, en mémoire à cette figure emblématique du village qui avait créé en 1980 « La Chaîne d'Or du Cœur ». L'investissement financier communal a été à la hauteur de celui des bénévoles qui œuvrent pour venir en aide aux plus démunis.

Organisation

La Chaîne d'or, devenue Chaîne d'Oraison puis épicerie sociale travaille avec le CCAS, la banque alimentaire et les bénévoles pour assurer un secours envers les plus démunis. Les dossiers de bénéficiaires sont étudiés en commission de pilotage où siègent des membres du CCAS, du centre médico-social, la banque alimentaire et l'épicerie sociale, à partir de barèmes fixes et selon la composition familiale. La zone de compétence s'étend sur Oraison, Lurs, la Brillanne, les villages du Val de Rancure et de la vallée de l'Asse, Brunet, Ganagobie et Villeneuve. En 2014, 171 personnes ont été approvisionnées, soit 74 foyers. C'est une légère baisse par rapport à 2013 (83 foyers et 212 personnes), mais les chiffres remontent. De janvier à décembre, 23 320 tonnes (produits secs ou frais) ont été achetées à la banque alimentaire et 3 148 tonnes dans le commerce local, car depuis que l'épicerie sociale n'a plus droit aux dotations de la banque européenne, il manque des produits. De plus, il y avait carence de produits spécifiques, comme l'hygiène ou des couches pour bébés. Donc au total, 26 468 tonnes ont été distribuées. En projet, un atelier coiffure et d'autres sur des thématiques à définir. Un coin « jeunes » sera aménagé dans la salle d'attente. La nouvelle présidente est Christiane Breton.

Foyer Mistral et restaurant de rencontre



Karine Dubois, agent d'animation au CCAS depuis le 1^{er} avril dernier, a pour mission le fonctionnement du foyer Mistral et du restaurant de rencontre. Le foyer est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h. Pendant ces plages horaires, il vous est proposé des jeux de cartes ou le prêt de livres à la bibliothèque. D'autres activités verront le jour. Si vous avez des demandes particulières, n'hésitez pas à nous en faire part, elles seront étudiées avec attention. Tous les mercredis midi (sauf en août et pendant les vacances scolaires de décembre) le restaurant communal vous propose un repas à 9 €. Vous pouvez, si vous le désirez, vous faire inscrire au plus tard le lundi avant 9h pour le repas du mercredi suivant, soit en vous présentant à l'accueil de la mairie, soit en téléphonant au ☎ 04 92 70 77 77.

Le CMJ « fait un tabac »...

Ce début d'année 2015 a fait le plein d'énergie, de jeunesse, d'amitié et de projets. Réalisation du Caramentran pour le carnaval avec « destination jeunesse », échange avec les enfants de l'accueil de loisirs des 6/11 ans autour de crêpes, rencontre des jeunes de Sainte-Tulle, patinoire, soirées au CMJ, réalisation d'un clip vidéo sur la prévention tabac avec le comité départemental d'éducation à la santé (visible sur YouTube : CODES 04 et CMJ Oraison « Clip prévention tabac »), Laser Game, sensibilisation à la journée de la femme, ateliers cuisine, réalisation d'un journal « CMJ News », fabrication de papier avec les enfants de l'accueil de loisirs des 3/6 ans, participation à l'exposition des artistes locaux, mini camp à Sanary, participation au projet du centenaire 14-18, jeux de société, jeux sportifs, etc. Le CMJ s'engage dans des actions de prévention dans son enceinte mais aussi avec le collège d'Oraison. Un travail avec l'ensemble des 6^e a été mis en place pour abor-

der le vivre ensemble et le langage non violent. Ce travail a abouti à la réalisation d'un badge à destination de tous les collégiens ainsi que de tous les CM2. Nous soulignons la participation des parents d'élèves et du CODES. Un atelier de relaxation a été mis en place pour prolonger les valeurs du projet dans un exercice d'écoute corporelle. Cette année est particulière, puisque le CMJ fêtera ses 10 ans et nous préparons une



fête en septembre. Tout au long de l'été nous proposerons des activités et des projets pour écrire l'histoire du CMJ au présent.

Ouverture : Mardi 16h/18h30, vendredi 16h30/18h30, mercredi et samedi 13h30/18h30, pendant les vacances du mardi au samedi de 13h30 à 18h30.

Stéphane Modica ☎ 04 92 78 66 46

Accueil de loisirs sans hébergement

Que se passe-t-il pendant les vacances dans les accueils de loisirs ? Durant l'année 2015, les enfants de 3 à 6 ans vont voyager au fil de l'histoire. Après avoir traversé l'Antiquité pendant les vacances d'hiver, ils se sont retrouvés au Moyen Âge à celles de printemps. Chevaliers, princesses, tournoi médiéval, danses... ont permis aux enfants de découvrir tout en s'amusant. Prochain arrêt : les temps modernes.

Du côté des 6/11 ans, les enfants se sont aventurés sur le thème « roulé-glissé-boulé ». Sortie en raquettes, luge, bowling, rollers, vélo, trottinette, pétanque... étaient de la partie.

Au printemps, « à fond la forme », ils ont chaussé leurs baskets, couru, joué sur divers terrains, enfourché leurs VTT... une semaine bien rythmée. L'accueil de loisirs permet aux enfants de passer des moments agréables ensemble, de favoriser la découverte et l'éveil de chacun en s'amusant et respectant leur rythme de vie.



Extension et restructuration du multi-accueil à la maison de l'enfance

Pour répondre aux besoins des familles, la commune a décidé de rénover et d'agrandir la crèche. Six places supplémentaires vont être créées dès 2016 portant à 48 la capacité d'accueil. À la fin des travaux pourront être accueillis 60 enfants. Ce projet améliore la qualité d'accueil par une meilleure distribution des espaces de vie, une plus grande insonorisation et plus de confort. Le personnel va aussi bénéficier de meilleures conditions de travail, avec un pôle de cuisine réaménagé, une salle de réunion et une nouvelle organisation. Comme dans toutes les opérations municipales de rénovation, les performances thermiques, de ventilation et d'éclairage du bâtiment entraîneront de réelles économies d'énergies. La façade et les espaces extérieurs feront aussi l'objet d'une modernisation.



Le programme des travaux, qui débutera en septembre 2015 a été établi par la direction des services techniques, l'équipe éducative de la crèche et les élus municipaux.

La commune a retenu le cabinet Olivier Laurent, qui dispose de nombreuses références dans la construction de crèches et d'écoles. L'équipe de maîtrise d'œuvre s'engage à mener à bien ce projet, en garantissant le confort et la

sécurité de nos tout-petits. Le projet ne concerne qu'une partie du bâtiment, l'aménagement et l'extension du rez-de-chaussée.

L'intervention se décompose en tranche de travaux qui sont définis de la manière suivante :

- Extension du bâtiment existant.
- Restructuration de la crèche actuelle située au rez-de-chaussée.
- Création du patio couvert
- Aménagement de l'accès piéton à la crèche - accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Création et aménagement du jardin avec aires de jeux. Pendant les travaux une partie des enfants sera accueillie sur un autre site. Cependant, toutes les dispositions seront prises pour assurer le bien être des enfants et de bonnes conditions de travail au personnel.

Le coût total de l'opération s'élève à 680 000 €. Des financements ont été sollicités auprès de nos partenaires CAF, Etat, Région.

Gérard Ferrigno, adjoint délégué à la petite enfance.

Les élèves de CM1 visitent la station d'épuration

Les enfants avaient travaillé en amont sur le circuit de l'eau et les étapes du passage des eaux usées à l'eau épurée. Ils se sont montrés intéressés par les techniques utilisées à la station d'épuration. Cette visite a permis de les sensibiliser tant au plan olfactif qu'émotionnel.

L'eau est au cœur des programmes et la découverte de l'assainissement leur a permis une approche globale.

Les enfants ont bien compris comment cette eau était dépolluée puis rejetée dans le milieu naturel, pour être un peu plus tard potable à nouveau.



Le drapeau du Souvenir français au collège JMG Itard



Les personnalités étaient nombreuses pour assister à la transmission du drapeau du Souvenir français du collège Camille Reymond de Château Arnoux au collège d'Oraison.

La cérémonie a été présidée par le sous préfet Pascal Zingraff en présence du corps enseignant, des associations patriotiques et du président de l'assemblée départementale Gilbert Sauvan.

Le choix de l'établissement scolaire auquel le drapeau a été remis a été fait en rapport avec les résultats du concours annuel de la Résistance et de la déportation en accord avec les services académiques et militaires.

Parmi les interventions, Gérard Lazaud, adjoint, a félicité les élèves en recommandant d'être vigilants pour éviter les débordements de haine, Mme Benomar pour l'Inspection d'académie a rappelé que l'enseignement visait à « construire une mémoire collective autour de valeurs partagées ».

Enfin, le sous préfet, après avoir rappelé les résistants entrés au Panthéon a déclaré « Nous vous confions le drapeau des lycées et collèges des Alpes de Haute Provence rendant hommage aux morts pour la France.

Il est le symbole de la Patrie. Vous le porterez et le conserverez dans l'honneur et la dignité ».

Le RAMi à Oraison

aux côtés des familles et des professionnels de l'enfance

Depuis octobre 2014, Lauriane Girard éducatrice de jeunes enfants et animatrice du nouveau Relais d'assistants maternels itinérant (RAMI) vous ouvre ses portes tous les vendredis de 9h30 à 16h30 à l'Espace Eden. Ce service public proposé par la DLVA en partenariat avec la CAF est destiné aussi bien aux assistantes maternelles qu'aux familles et leurs enfants. Chaque matinée est consacrée à des temps d'accueils collectifs où les enfants, accompagnés de leur assistante maternelle, peuvent faire connaissance, s'amuser et s'éveiller en partageant des moments de jeux. Les professionnelles peuvent se retrouver dans ce lieu ressource pour échanger autour de leurs pratiques où sont proposés différents supports pédagogiques. Parents, employeurs et salariés seront accueillis tous les après-midi pour répondre aux questions d'ordre administratives. Ils pourront y trouver la liste des assistantes maternelles agréées sur le secteur, des informations sur les différents modes de garde et un espace pour échanger autour de la relation employeur/salarié. Le RAMi est un espace gratuit pour tous et ouvert à toute personne qui souhaite devenir assistant(e) maternel(le) agréé(e).



Pour tous renseignements contacter
Lauriane Girard au ☎ 06 07 12 84 21 ou sur le site dlva.fr

Reprise des TAP à la rentrée 2015

Les Temps d'Activités Périscolaires sont reconduits pour l'ensemble des écoles : le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 avec des activités diverses proposées par l'équipe municipale d'animation.

Préinscription en crèche municipale pour 2015/2016

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, vous pouvez constituer dès à présent un dossier de préinscription en mairie auprès du service enfance et jeunesse. Pour les futurs parents, cette démarche peut être faite à partir du 6^e mois de grossesse. N'hésitez pas à venir vous renseigner.

On se baigne

La piscine municipale sera ouverte au public du mardi au dimanche, de 13h à 19h du dimanche 5 juillet au lundi 31 août inclus. La baignade au plan d'eau des Buissonnades sera autorisée et surveillée du 15 juin au 31 août, tous les jours de 10h à 19h.



Élections régionales des 6 et 13 décembre

À tous les électeurs : en raison des animations du mois de décembre et de l'occupation des salles du château, les opérations de vote pour les deux jours des élections régionales se dérouleront exceptionnellement dans la salle de l'Eden pour tous les électeurs. Les électeurs des bureaux 3 et 4 sont invités à voter à l'Eden. Pour les électeurs des bureaux 1 et 2, il n'y aura pas de changement, le vote se déroulera toujours à l'Eden.

Le budget 2015 a été voté le 9 avril. Il permettra d'assurer l'ensemble des actions retenues et à réaliser pendant cette année. Acte de prévision, il constitue le programme financier des recettes à encaisser et des dépenses à faire.

Les dépenses sont toujours à la hausse, car il y a beaucoup à faire sur notre commune, mais les recettes sont à la baisse car l'État a imposé aux communes la mise en place des rythmes scolaires et se désengage toujours plus par une baisse drastique des dotations (-125 000 euros par rapport aux aides reçues en 2014). Tout cela nous impose des prévisions budgétaires raisonnées pour minimiser le recours à l'emprunt.

On aurait pu rétablir quelque peu l'équilibre par une augmentation des taux d'imposition, mais nous avons décidé encore pour cette année de ne pas les augmenter. Nous sommes conscients que beaucoup de projets sont à réaliser sur notre commune, mais nous devons rester très prudents.

Michèle Begnis

Ces schémas décrivent l'ensemble des dépenses et recettes réelles, fonctionnement et investissement regroupés. Les montants ont été arrondis à la centaine d'euro. Pour chaque domaine, dépenses et recettes concernent la globalité de leur activité (personnel, bâtiments, travaux, équipements, subventions, etc.).

Dette communale : remboursement des annuités d'emprunts pour 492 000 €. Prévision de recours à l'emprunt pour 490 000 €.

Administration communale : services administratifs et techniques, fêtes et cérémonies, communication, jumelage, conseil municipal, cimetière etc. : 1 990 000 € en dépense et 180 000 € en recette.

Sécurité et salubrité : police municipale, incendie, dératisation, dépeignonnisation et désinsectisation, vidéo protection etc. : 442 000 € en dépense et 32 500 € en recette.

Enseignement : écoles élémentaire et maternelle, cantines et garderies, sport scolaire etc. : 1 345 000 € en dépense et 447 500 € en recette.

Patrimoine : entretien du patrimoine, frais relatifs à la culture et leur remboursement par la DLVA etc. : 408 300 € en dépense et 103 000 € en recette.

Sport et jeunesse : stades, salle Gai Miniet, piscine et autres équipements, centre municipal des jeunes, centres de loisirs etc. : 1 190 300 € en dépense et 320 300 € en recette.

Social, famille et logement : Centre communal d'action sociale, centre médico-social, crèche,

aide au logement, etc. : 1 336 400 € en dépense et 258 000 € en recette.

Aménagement urbain et environnement : voirie (travaux, signalisation, propreté, etc.), urbanisme, espaces verts, électrification, fontaines, bois et forêts etc. : 2 588 900 € en dépense et 703 000 € en recette.

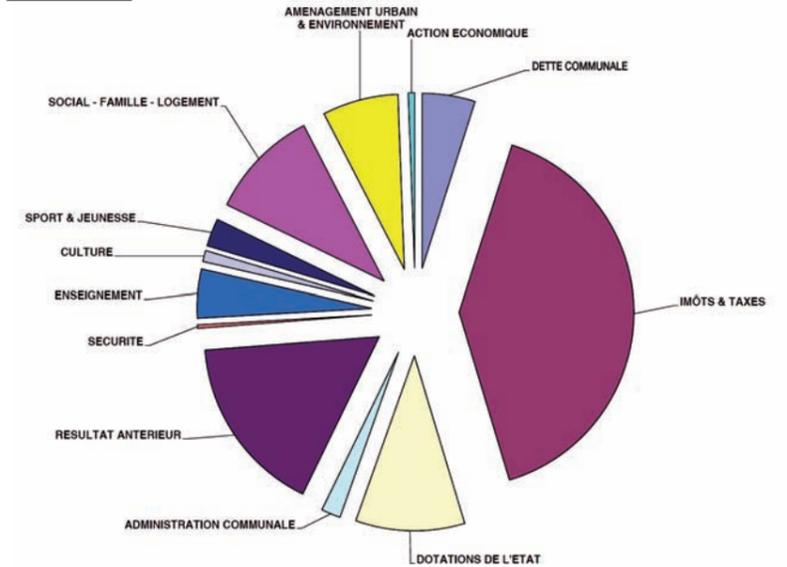
Action économique : tourisme, irrigation, marché etc. : 182 200 € en dépense et 57 800 € en recette.

Pour les recettes seulement :

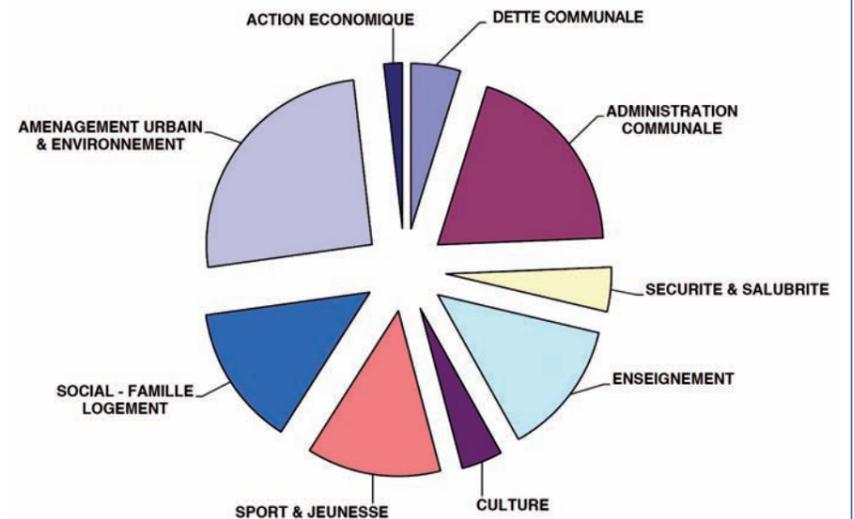
Impôts et taxes : impôts directs (taxes foncières et habitation...), attribution de compensation, taxe sur l'électricité, droits de place et de stationnement etc. : 4 050 000 €.

Dotations de l'état : fonds de compensation de la TVA, dotations de fonctionnement (DGF, DSR, DNP...), compensation sur exonération de taxes etc. : 1 010 700 €.

Recettes



Dépenses



Les enfants de Tchernobyl invités en mairie

Juste avant Noël, la ville s'est honorée de la présence des membres de l'association « Les amis de la région de Rivne », des familles d'accueil françaises et des enfants de Tchernobyl. Pour mémoire, cette association présidée par Nicole Cadanel de Puimichel accueille depuis longtemps des enfants de cette région. On se souvient du terrible accident nucléaire du 26 avril 1986 à

Tchernobyl dont les effets se sont répercutés dans toute l'Europe. Aujourd'hui, ces enfants, au-delà de l'indigence économique et familiale, souffrent des conséquences de la guerre. Les familles d'accueil françaises assurent d'abord un confort moral et affectif. Ensuite, elles proposent des activités de plein air pour les ressourcer, une alimentation saine et achètent de nombreux équipements, vestimentaires, scolaires, etc...

Nicole Cadanel
☎ 04 92 79 83 13 ou 06 74 44 34 03



Les artistes locaux au château

Comme chaque année, les artistes locaux et des villages voisins ont pris possession des salles du château, c'était un des événements culturels du printemps. Pour cette édition, ils se sont retrouvés une quarantaine avec un renouvellement important. La mixité des styles a fait la richesse de cette exposition collective, les couleurs arc en ciel cohabitaient avec le noir et le blanc, quant aux motifs d'une variété extrême : le travail sur des plumes d'oiseaux et l'artisanat ont reflété la richesse de l'imagination de leurs auteurs. Les associations locales se sont impliquées,



notamment Oraison accueil avec des peintures sur soie, le centre municipal des jeunes avec des créations originales, et tous les créateurs, avec leurs moyens et leur sensibi-

lité à fleur de peau. Les artistes ne sont pas que des cigales qui ne chantent qu'en été, ils profitent de l'hiver pour créer de nouvelles productions pour le plaisir de l'œil.

Art de mai



L'Art de mai a invité une « bande des quatre » très complémentaire avec Guy Verraux, Mino Colavecchi, Arlette Steenmans et Christian Olejniczak. Ce dernier peint depuis toujours. Sa peinture semble très chargée, mais l'on y perçoit des lumières. Pas de personnage reconnaissable, des formes improbables. Les formes et les couleurs sont les vecteurs de ses émotions et la peinture est un art de vivre. Guy Ferraux sculpte des figurines, chaque pièce est unique, et l'on y trouve les travers de nos contemporains. Son travail porte quelque chose de ludique et de poignant. Mino Colavecchi est revenu avec des nus en noir et blanc, des portraits et des abs-

tractions. Ses personnages sont inventés mais on a reconnu Brigitte Bardot. D'autres femmes stylisées, irréelles aériennes complètent la collection. Arlette Steenmans avec ses aquarelles a voulu montrer qu'elle pouvait créer sur tous les supports, même des plumes d'oiseaux. En aquarelle, il n'y a pas le droit à l'erreur dit-elle car on ne peut pas y revenir. Le résultat est superbe.

Eden district blues Rien que des bonnes notes



La réussite de l'association Eden district blues tient d'abord à la qualité d'un travail collectif animé par une bande de copains amoureux du blues. Chaque élément est soudé à une équipe forte. L'amitié et la passion conjuguées sont les principaux ingrédients de cette réussite. Plus de

33 bénévoles et 85 adhérents s'activent pour la promotion du blues et s'impliquent dans l'animation culturelle de la commune. Près de 1500 spectateurs ont été enregistrés sur les cinq concerts de 2014. Sans exception, ces concerts ont été plébiscités par le public. L'association se porte bien et la crainte des concerts du dimanche après midi s'est levée, car la salle de l'Eden est aussi garnie qu'en week-end. L'exercice déjà entamé se présente sous les meilleurs auspices.

Nouvelles associations

La clé des mots :

Mme Carmen Buelga propose des ateliers d'alphabétisation de 18h à 20h mardi et jeudi algéco du Mistral ☎ 06 09 20 16 01.

Les petites mains créatives :

Mme Valérie Lamboley propose des ateliers de loisirs créatifs tous les mercredis de 14h30 à 17h30 ☎ 06 82 53 07 43 école de Saint Pancrace

Office de tourisme

L'Office de tourisme récemment passé en régie municipale a eu plusieurs temps forts au cours du semestre.

D'abord une réunion d'information avec les professionnels de la restauration et de l'hébergement pour présenter le guide de l'adhérent, le nouveau site internet, le plan de la ville, le guide pratique, le programme des festivités,



etc. Sa mission est d'accueillir, d'orienter et de conseiller les touristes, mais cette fois, « le tourisme a invité le tourisme ». Les structures entre

elles ont de nombreuses relations professionnelles et peuvent joindre l'utile à l'agréable. En partenariat avec l'office de tourisme de Serres dans les Hautes-Alpes, il a été organisé une découverte provençale sur le thème des produits du terroir.

Ainsi la délégation a pu visiter l'hippodrome pour emprunter ensuite la route des senteurs et saveurs, découvrir les confiseries Doucet, Perl'Amande et le camping des oliviers pour y déguster un déjeuner typique de nos spécialités.



Victor Gérard Origine du nom des rues

À Oraison, l'histoire s'adresse au passant à chaque coin de rue pour lui rappeler le souvenir de ses enfants morts pour la France. Claude Sauve, historien et auteur de nombreux ouvrages sur la ville nous a ouvert ses archives dans le cadre de la commémoration

de la Grande guerre et nous le remercions. Lorsque le 3 août 1914, l'Allemagne a déclaré la guerre à la France, tous les hommes de 18 à 40 ans étaient mobilisables. Ils sont partis loin de leur foyer et ce qui ne devait être qu'une formalité se transforma en tragédie. À Oraison qui comptait un peu plus de 1700 habitants en 1919, 63 soldats ne sont pas revenus. Avant 1921, les rues n'avaient pas de dénomination précise, c'était la rue des écoles, de l'hôpital, place de l'église, c'est alors que le maire Victor Gérard a décidé de donner aux rues du village le nom de ses soldats morts en 1914-1918. Aujourd'hui 71 rues et places portent le nom d'un enfant d'Oraison mort pour la France.

Qui était Victor Gérard ?

Un commerçant, fabricant de conserves né le 20 mai 1879 à Oraison, décédé le 17 juillet 1944 à Oraison. Fils de Joseph Gérard cultivateur et d'Élisabeth Aymes, il s'est marié

le 15 décembre 1904 à Oraison avec Marie Rose Barras. Il a été élu maire en 1919, réélu en 1925, puis en 1929, et en 1935 jusqu'au 26 décembre 1940, révoqué par le Gouvernement de Vichy.

Extraits des Archives : « Le 4 février 1921, le maire Victor Gérard et ses conseillers décident de donner aux rues du village, les noms des soldats de la commune qui sont décédés à la guerre de 1914-1918. Le 3 juillet de la même année, la délibération est confirmée et il fait commander des plaques de rues à une entreprise d'émaillerie de Villeurbanne, dirigée par Mr Rambaz. La somme de 1800 Francs est votée pour ce marché. Oraison est la seule commune en France à avoir donné en 1921, à toutes les rues du village, le nom d'un de ses soldats... »

En 1941, le maire Victor Gérard est révoqué après un accrochage verbal avec le commandant du camp d'internement de la ville ».

Association rancure

L'association rancure consacre ses efforts à la valorisation du patrimoine autant au plan humain que matériel, historique et traditionnel. Parmi les sujets qui ont donné lieu à études, des travaux autour du château, le partage de l'eau des jardins, les fontaines, les sentiers de l'eau en partenariat avec l'Office de tourisme et l'église. Le temps fort de l'année 2014 a été la grande exposition pour valoriser la commémoration de la guerre de 14. De nombreuses associations locales ont contribué à l'enrichir, dont les amis des Mées, Castellum, mais aussi des particuliers. Il y a eu des lectures de courriers de poilus, des conférences de Maggy Plantin et du colonel Masse. Plus de 1400 visiteurs sont passés dans les salles parmi lesquels des enseignants avec leurs élèves. L'association demande une plaque « 1851 » en hommage à cette cinquantaine de

personnes condamnées pour avoir lutté pour la république contre le pouvoir bonapartiste. D'autres travaux d'archéologie ont été effectués à la Grande Bastide, située sur un site préhistorique. Deux grandes périodes ont été découvertes, il y a eu un « travail de sauvetage », notamment pour des galets qui servaient à chauffer l'eau. En 2015, le travail sur la mémoire de la ville se poursuivra avec des publications d'articles sur la guerre de 14, sur le château, en version papier et numérique. Le temps fort de l'année a été encore la commémoration 14-18 dans les salles du château avec une exposition sur des familles oraisonnaises, des poilus au front, correspondances, photos, objets. Le thème a visé les femmes restées au pays, avec des documents d'époque, l'élevage de vers à soie, leur vie après la guerre. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

Site : <http://rancure.voila.net>

Les fileuses se diversifient

Fin 2014, notre table des 13 desserts a encore connu un beau succès grâce à ses 2467 visiteurs. En 2015, les fileuses ouvrent un atelier boutis et patchwork un lundi sur deux qui accueille déjà 14 couturières. Elles vous proposent une initiation musicale au tambourin et galoubet. Animée par Louis Bonnet, l'activité a ouvert ses portes pour tous publics le 13 mai. Bien sur les fileuses dansent toujours, c'est pourquoi elles recherchent des danseurs et des musiciens.

Contact pour les activités (danse, chant, parlé, boutis) et pour les dons de vieux tissus, dentelles, vêtements, outils contacter Colette Beaudun ☎ 04 92 78 74 78 www.les-fileuses.com

Pour l'initiation musicale contacter Louis Bonnet ☎ 04 92 78 62 54



Effectivement, « on vous a vus » car vous y étiez et ça se passait près de chez vous. Voici quelques photos qui démontrent la diversité de notre vie locale. Certaines de ces activités vous ont peut être échappées, voici un moyen de vous les faire vivre ou revivre. Plus que jamais, nous vous invitons à vous rapprocher de vos associations, d'abord pour votre culture personnelle, ensuite pour rompre avec la solitude, et enfin, vous ne pouvez imaginer ce que le bénévolat apporte en aide précieuse et en reconnaissance morale.



Je suis Charlie

Sourires de Pâques à l'Office de tourisme



Mercy a 20 ans

Journée de la femme



Lumière d'étoiles



Réveillon du Comité des fêtes



Le Père Noël parade



Parcours du cœur



AG des commerçants

Promouvoir les commerces et services de proximité, favoriser l'animation commerciale sont les principaux objectifs de l'association des commerçants et artisans d'Oraison. Nous souhaitons travailler en étroite collaboration avec tous les professionnels (les artisans, les professions libérales) afin de mettre en exergue la diversité des services proposés. Nouveau projet à l'étude, un guide pratique de la ville destiné aux habitants qui fournira toutes les informations utiles (localisation, spécialités, services administratifs, numéros utiles...)

Nous avons reconduit les opérations de la Fête des Mères/Pères avec bons d'achat à gagner, la braderie estivale, l'animation des rues pour les fêtes de Noël en partenariat avec d'autres associations, le concours de crèches, illuminations et vitrines...

adcao04@gmail.com

AG des entreprises de la zone des Bouillouettes

La communauté d'agglomération (DLVA), la municipalité, le conseiller départemental et la chambre de commerce et d'industrie territoriale (CCIT) ont assisté à l'assemblée générale des entreprises de la zone artisanale. C'est que l'activité économique d'Oraison est prise très au sérieux pour le développement du territoire. Les questions environnementales ne sont pas suffisamment prises en compte dans le cadre des appels d'offre, les entreprises de proximité ne sont pas favorisées, ce qui engendre des prix cassés et du chômage local. À propos de la réflexion des chaussées, un programme existe sur l'ensemble des zones. Oraison sera prioritaire, les études vont se poursuivre en 2015 pour une réalisation en 2016. Idem pour la signalétique, le marché est lancé (aucune réponse en local) alors que ce sont de gros enjeux. En juin, la zone sera dotée d'une borne tactile interactive installée à la hauteur des Ets Doucet. Quant à la zone Font de Durance, au carrefour du Revest, son périmètre a été voté en conseil municipal. Une concertation va se mettre en place aux niveaux économique et habitat, ce secteur est « la porte nord de la DLVA » donc très porteur.



Caprices de femmes

Se faire plaisir en faisant du shopping, même si c'est un caprice, cela peut être considéré comme une qualité. Françoise Machabert vit à la Brillanne et a ouvert en avril une nouvelle boutique dédiée aux femmes. Ancienne commerçante, elle a vendu divers produits dont des articles de décoration et des cadeaux. Pour elle c'est une conversion professionnelle avec des sacs, chaussures et accessoires féminins, pour tous les âges, tous les goûts et de qualité.



Pour que chacun trouve chaussure à son pied, il suffit de pousser la porte, un charmant sourire attend la clientèle.

Caprices de femmes, 11 allée Selsis - ☎ 04 92 77 81 03

L'écologie s'invite à la SIMC

L'agence de la SIMC vient de se doter d'un chariot élévateur électrique d'une capacité de 3 tonnes. Une première au plan départemental. Lionel Fantova, de l'entreprise a commenté : « Il consomme 80 volts, 6 à 8 heures d'autonomie en travail non stop, la recharge se fait la nuit ». Les économies d'entretien et de maintenance avoisineront les moins 10-11% hors amortissement. L'entreprise a profité de cette présentation pour réitérer, au delà de l'aspect écologique, les valeurs de l'enseigne : amélioration des conditions de travail des caristes, moins de nuisances, économie d'énergie et d'entretien de la machine et le respect de l'environnement. Une belle initiative.



La bonne santé des commerces et des entreprises reflète le dynamisme de notre cité. Des enseignes disparaissent, d'autres apparaissent, à l'image de l'éternel recommencement de la vie économique. Par manque de place nous n'avons pu placer toutes les demandes d'insertion, sachez que rien n'est perdu, les absents d'aujourd'hui seront prioritaires à la prochaine édition. Plus que jamais, confiez vos achats et vos projets à nos entreprises locales !

Dites-le avec des fleurs



Richard Cau, en d'autres temps, confectionnait les robes de Miss 04 avec tous les accessoires que l'on pouvait trouver chez un fleuriste, à savoir, du papier brillant, des tiges ou des rubans. Il vient de reprendre du service en ouvrant un nouvel espace commercial. Nous lui souhaitons bonne chance dans son parcours.

« Le Fleuriste »
Créateur d'émotions
9 Place du Docteur Itard
☎ 04 92 77 73 19 / 06 38 81 81 68

Banque alimentaire

La Banque alimentaire des Alpes du sud (04 et 05) vient de déménager mais elle est restée à Oraison pour des raisons pratiques. Elle vient d'intégrer ses nouveaux locaux en zone artisanale, l'ancien bail n'ayant pas été renouvelé. Plus spacieux, plus ergonomiques et plus clairs, les conditions de travail seront améliorées. Les responsables notent que si les besoins d'aide alimentaire augmentent (+30% dans notre département), les contraintes administratives et juridiques sont de plus en plus complexes. Les denrées proviennent de l'Union Européenne, l'État, le secteur agroalimentaire, les particuliers par les collectes et la grande distribution. Sur les 389 tonnes récoltées l'an dernier, 341 ont été distribuées pour une équivalence de 682 000 repas.

La banque alimentaire ne distribue pas directement aux bénéficiaires, mais passe par le biais de 28 partenaires dont les associations d'insertion, caritatives, les mairies par le biais des CCAS. La répartition est la suivante :



32% de féculents, 25% de fruits et légumes, 19% de produits laitiers, etc. Il a fallu organiser une seconde collecte pour faire face au manque de produits secs.

Banque alimentaire
ZA les Bouillouettes, 124 rue Marie Curie 04700 Oraison
☎ 04 92 71 17 65 - bancalim@wanadoo.fr

L'ADMR

Fondée à Oraison en 1953 par Jean Sube

Le principe fondamental de l'association d'aide à domicile est d'être présente de la naissance à la fin de vie en offrant des services les plus divers, adaptés aux besoins de chacun. La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement centrée sur le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie prendra effet le 1er janvier 2016. Oraison est la plus grosse association locale du département avec 26647 heures auprès des familles, personnes âgées, handicapées ou malades. L'activité accuse une baisse de 9,21%. Cependant les chiffres sont positifs du fait de la maîtrise des charges. L'action des bénévoles à hauteur de 1 055 heures et 1 295 km parcourus a représenté une économie de 19 040 euros. L'ADMR plaide pour un taux unique de l'aide personnalisée à domicile (APA) compte tenu de la diversité des territoires et s'attache à développer les services de confort.



Restaurants du cœur

L'inter-campagne, qui est réservée aux plus démunis a commencé le jeudi 26 mars 2015 et se terminera le 22 octobre 2015. Les distributions se font tous les 15 jours, le jeudi de 9h à 11h. Les dates d'ouverture du centre sont affichées sur la porte du local au 13 avenue Charles Richebois, à la mairie et au CMS. Pendant la campagne d'hiver nous avons accueilli 51 familles soit 142 personnes. Un grand merci aux boulangers et commerçants qui nous ont aidés pendant cette campagne ainsi qu'aux oraisonnais pour la générosité qu'ils montrent lors de nos collectes. Merci à la municipalité pour son soutien.

Oraison accueil

« Oraison accueil » propose de multiples activités, l'association est en progression de 9% d'adhérents. François Bense, diplômé en marche nordique, vous emmène tous les lundis et mercredis matin aux Buissonnades et sur la commune du Castellet pour les plus confirmés. Trois nouvelles activités ont vu le jour : jeux de cartes tous les mardis - marche douce tous les jeudis à 14h (parcours facile) et la gymnastique le mardi de 11h30 à 12h30. La section voyage a fait découvrir la fête des citrons à Menton, le Camp des Milles à Aix-en-Provence et la Bambouseraie d'Anduze. Un pique-nique a été organisé à l'hippodrome en toute convivialité. Permanence le mardi de 9h30 à 11h30 à l'espace culturel Paul Réty.

☎ 04 92 78 60 51 - oraison.accueil@orange.fr

Bridge club



Déjà 75 adhérents, venez nous rejoindre. Tournois Ronde Société Générale : tous les mardis et les vendredis à 14h15. Cours d'initiation tous les mardis à 18h assurés par Chantal Allevard : cours gratuits. Toute une équipe sera à votre écoute.

Alain Husson, président

Espaceculturel Paul Réty
04700 Oraison
☎ 04 92 74 40 47

FNACA

Le comité local de la FNACA œuvre pour le devoir de mémoire en participant à toutes les commémorations que ce soit la guerre en Algérie pour laquelle ils sont partis combattre, la première guerre mondiale ou plus près de nous le conflit de 39-45. Le président, M. Jean Burle, a d'ailleurs rencontré le président des anciens combattants, M. Marcel Avargues, afin de resserrer les liens entre les deux structures.

« Soldats de la deuxième guerre mondiale ou de la guerre en Afrique du Nord, nous restons tous des anciens combattants ».

Cette unité a été approuvée par les deux associations. Le 26 mai la FNACA était à Oragnac en Ardèche et le 21 juin à la journée champêtre à l'hippodrome.



Prochaines réunions les dimanches 6 juillet et 5 septembre

Société hippique

L'attribution du Trophée vert en 2014 a assuré un rayonnement incontestable à l'hippodrome, mais l'activité a été éprouvante en raison des dates rapprochées des réunions. La fréquentation de l'hippodrome a été bonne, les résultats financiers attendus ont été moyens. Le Trophée vert a entraîné une organisation coûteuse, ces frais n'ont pas été couverts par les autres journées car l'une d'elle s'est tenue le jour de la fête des mères avec deux courses en moins, s'en fut de même pour la dernière réunion. Avec le Trophée vert, Oraison fait partie du cercle des 12 meilleurs hippodromes de France. Chacun a reconnu la qualité de la piste et la forte implication des bénévoles. De gros travaux ont été engagés et les entrées ont progressé.

1980 - 2015

35^e anniversaire de notre jumelage Oraison / Traversetolo

Souffler 35 bougies à cette occasion donne l'occasion de se rencontrer et d'échanger des souvenirs. Nos amis italiens nous ont invité les 29, 30 et 31 mai. Vous en avez été informés par voie de presse et par affichage, car cette invitation était destinée à tous ceux qui voulaient y aller. Une délégation composée de 50 personnes a fait le déplacement pour faire la fête.

À notre tour nous invitons nos amis de Traversetolo à venir fêter à Oraison ce moment exceptionnel les 10, 11 et 12 juillet. Nous faisons appel à toutes les personnes qui pourront les héberger et ainsi partager avec eux des moments conviviaux. Vous pourrez trouver le programme de ces journées mi juin à l'Office de Tourisme.



Les Cheveux d'argent

L'association des cheveux d'argent propose des activités tout au long de la semaine, ouvertes à toutes les tranches d'âge. Il n'est pas nécessaire d'être à la retraite ou d'avoir des cheveux d'argent pour participer aux animations. Il suffit simplement de prendre la carte d'adhérent à l'année de 15 €. Pour mémoire ou information, voici quelques exemples de loisirs que vous pourrez partager : art plastique (ateliers créatifs), peinture - travaux d'aiguilles - chorale - goûters avec loto - cartes et jeux de société - pétanque - gymnastique - yoga - tennis de table, atelier informatique pour les débutants, lotos à l'Eden, repas avec animation, voyages et sorties.

Des permanences se tiennent tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 à l'espace culturel Paul Réty.



Destination jeunesse

L'association Destination Jeunesse a eu le plaisir, le 05 mai dernier, de mettre à l'honneur un jeune oraisonnais Loïc Gassend qui a signé son contrat d'engagement dans l'armée de terre et ce pour 5 ans en tant que sous-officier en maintenance aéronautique, option avionique. Il était entouré de ses proches, mais aussi des autorités municipales et militaires.

Le parcours de Loïc a débuté par la visite de nos forums sur les métiers de l'armée, il s'en est suivi des entretiens qui ont guidé son choix. L'association lui souhaite réussite, courage et persévérance.

Marilyn Sbai



Prochains rendez-vous d'information :
les 24 juin, 23 septembre, 28 octobre, 25 novembre et 23 décembre.

Le casting des jeunes talents

Le public est venu supporter son idole de demain lors des auditions du concours de chant et de danse « Et si c'était vous ? » qui ont eu lieu en salle de l'Eden. Il y a eu 4 sessions de 12 candidats. Le gagnant enregistrera un single et un clip avec les danseurs et des dates de concert seront assurées dans la région.

Marjorie Costa, du comité organisateur, a précisé que la tranche d'âge des prétendants se situait entre 9 et 14 ans et que les choses étaient prises très au sérieux car étaient présents des responsables de casting pour l'émission The Voice et des organisateurs de spectacle. Le public a voté à hauteur de 50%, un jury composé de professionnels ou d'amateurs éclairés a assuré les autres 50%. En quelques mots, ils ont affirmé le bon niveau des candidats, qu'il s'agisse du chant ou de la danse.



AEVANA

L'association AEVANA a malheureusement été dissoute suite au décès de son président. Cependant, si une personne qui a adopté un animal de l'association, constate qu'il n'a pas été enregistré à son nom à l'I-Cad, elle peut appeler le 06 46 56 44 36. Ce numéro peut également être appelé par toute personne ayant besoin d'une aide ponctuelle et dans la mesure du possible (transport d'un animal chez le vétérinaire par exemple).



Ô bien être

Les différentes actions de l'association proposées par Gérard et Marinette Lazaud s'orientent de plus en plus vers la recherche du bien être des adhérents. En effet, encore plus de convivialité, d'échanges chaleureux lors des cours, stages, voyages et repas.

Cette année nous avons le plaisir de travailler avec le foyer club des Mées où nous avons partagé beaucoup d'amitié avec des gens formidables.

Le petit plus, outre les cours de gym-détente, do-in, méditation et sophrologie... c'est le sentiment « qu'on est bien ensemble ».

☎ 06 07 74 72 98 - www.o-bien-etre.fr

Carnaval

En ce samedi la pluie a fait plus que des claquettes empêchant ainsi le défilé du Carnaval, l'odieux procès, et l'embrassement du roi Carnaval. Cette activité avait déjà « épargné » le coupable à cause d'un vent violent. Une fois de plus la justice éolienne et diluvienne a privé les enfants de ce spectacle très apprécié. L'association destination jeunesse a donc naturellement dirigé le monde enchanté des enfants en salle de l'Eden pour la gigantesque boum. Le club de roller, le centre municipal des jeunes et les parents ont parfaitement encadré les petits, qui ont dansé, dégusté des crêpes, des friandises et se sont abondamment arrosés de confettis. L'année prochaine il fera beau !



Les gros cubes aux Buissonades

L'association « les passionnés de la route » a organisé un rassemblement de camions décorés avec des voitures anciennes et des trikes (des machines qui s'apparentent à des grosses motos à trois roues et marche arrière). Ces belles mécaniques sont venues de toute la région. La journée était plaisante. Les propos des chauffeurs routiers étaient unanimes : « Le tuning est une passion, et le regard des gens change quand ils nous voient passer. Notre

camion est plus qu'un outil de travail, car on y vit dedans, c'est un peu notre seconde maison ». Christophe est un trikeur : « Ce sont des moteurs de voitures de 60 à 300 cv avec les inconvénients de la voiture et de la moto de part leur empatement, et nous sommes sujets aux intempéries ». Les trikeurs participent à des œuvres caritatives en proposant des baptêmes de la route, les sommes sont reversées pour les enfants malades. « Nous voulons aussi montrer que sur la route tous les usagers peuvent s'entendre ».



Carnavalentin

Carnaval, Saint Valentin, tout le monde connaît mais il fallait l'imagination féconde de l'atelier toutes danses d'Oraison et du comité des fêtes pour faire de ces deux fêtes une seule et même activité. Dites-le avec des fleurs, mais les bonbons sont tellement bons...

Alors sur les tables de la salle de l'Eden, il y avait des montagnes de confiseries et de la musique pour tous les âges. Cet ensemble de déguisements ressemblait à Venise, car sous le masque se cachait la magie des jeux de l'amour et du hasard en un parfait marivaudage.



SPORTIVES

Temps maussade en ce week-end de mars mais les boulistes étaient venus de tout le département pour tenter de se qualifier pour les prochains championnats de France et de la Ligue. 127 équipes étaient en lice, parrainées par le Comité 04.

Bernadette Levet, présidente, a commenté l'importance de l'enjeu : « Les vainqueurs de cette compétition doublette (masculin) participeront aux championnats de France qui se dérouleront à Pau en septembre ». Elle a aussi abordé la bonne santé du club, les écoles de pétanque, le jeu du petit cochonnet a un bel avenir.



Les boules en toutes saisons

Le tennis de table se porte bien



Les résultats de l'OTT reflètent bien cet état de santé, que ce soit chez les jeunes avec notre équipe de benjamins qui a disputé la finale régionale du championnat « jeunes » à Draguignan en juin ou chez les seniors avec notre équipe 1 qui retrouvera en septembre le championnat de Régionale 2.

La présence de nombreuses féminines et de notre section sénior avec l'association « les Cheveux d'argent » démontrent bien que le tennis de table est un sport ouvert à tous, les oraisonnais et les oraisonnaises l'ont bien compris.

Rugby

La saison 2014-2015 qui vient de s'achever par une finale et un barrage en championnat de France pour les seniors du REP, nous présage un bon avenir pour la saison prochaine. Des changements sont en pré-

vision en ce qui concerne le staff et la montée du club en 2^e série. Le manager Fabrice Siri passe le témoin Christophe Benelli et sera épaulé de Jean-Pierre Saitour. Quand à l'école de rugby, elle continue son chemin vers la labellisation par la FFR. Les effectifs sont en progression constante dans toutes les catégories ainsi que la certification des éducateurs. Le club représente sa ville en participant au tournoi dans toutes les catégories.



reporaison@gmail.com www.rep-oraison.fr

Para Provence Voler avec les hirondelles

On était là pour les accueillir, elles sont arrivées début avril. Nous les aimons beaucoup car en les suivant on reste en l'air plus longtemps. Le printemps c'est l'éclosion de belles ascendances pour naviguer dans le ciel, c'est aussi une explosion de fleurs sur l'aire d'envol. Le « Relais » est un lieu que nous sommes nombreux à fréquenter avec bonheur (marcheurs, cyclistes, chasseurs, cueilleurs de champignons, motards, coureurs à pieds). À Paraprovence nous sommes très attachés à la qualité de cet espace, notamment à la culture des oliviers : merci de ne pas mettre votre voiture dans le champ ! Une aire de parking, aménagée par le club, vous attend juste à côté.

Pour le club Nicolas Magnan



Loly circus Du cirque pour tous les âges

Une année marquée par l'organisation de plus en plus régulière de stages de cirque pour professionnels et amateurs éclairés.

Le stage de « cascades burlesques » a connu un franc succès. Un week-end dédié aux chutes et gamelles en tout genre... en toute sécurité ! Quant au clown Barth, il a transmis sa passion des percussions corporelles et vocales à 9 duos de parents/enfants et à 14 adultes ! Un stage pour apprendre à faire résonner son corps et à en jouer !

Quant aux enfants, rendez-vous pour notre stage cirque du 7 au 10 juillet, 4, 5, 11, 12 septembre, festival des arts en vadrouille et halte le 5 septembre à Entrevennes.



Danse passion

Depuis septembre, l'association a participé de nombreuses animations, dont l'organisation du Téléthon. Les jeunes danseurs se sont également produits lors des parades de Noël



et en collaboration avec l'association Olido, fait leur comédie musicale. Ils ont charmé les résidents des Opalines et séduit un grand public lors de la prestation à la foire de Manosque. Les cours se déroulent le mercredi après-midi de 15h à 18h et le samedi matin de 10h30 à 12h.



SPORTIVES

Fête départementale du sport

Sportez-vous bien
le samedi 19 septembre 2015

Le comité départemental olympique et sportif organise en partenariat avec la commune d'Oraison une opération nationale de promotion du sport pour tous, dans le cadre de la 17^e édition de la fête départementale des sports. C'est une manifestation labellisée par le comité national olympique et sportif français. Lors de cette journée, le public pourra découvrir et pratiquer gratuitement de nombreuses activités encadrées et adaptées, être sensibilisé aux bienfaits de l'activité physique et sportive. L'objectif est aussi la promotion des clubs et des comités départementaux des fédérations sportives membres du C.N.O.S.F (Comité National Olympique et Sportif Français). De nombreuses animations et ateliers sportifs seront proposés gratuitement toute la journée sur des installations sportives sur le site du lac des Buissonnades. Des espaces « santé » sensibiliseront les pratiquants habituels d'une activité physique et sportive. Durant cette journée nos 15 clubs sportifs oraisonnais vous feront découvrir leur passion. D'autres activités comme le golf, le tir à l'arc etc... accompagneront les deux seuls clubs de roller hockey et de marche nordique du département. Venez découvrir et pratiquer gratuitement de nombreuses activités sportives. SENTEZ-VOUS SPORT !

Renseignements auprès de Sandrine Campbell
ou Marie-Christine Mosconi :
adjointe aux associations.

Le spectacle de fin d'année a eu lieu le samedi 27 juin 2015 à 20h45, salle de l'Eden.

☎ 06 19 71 68 09

SPORTIVES

Avenir cycliste oraisonnais

L'avenir cycliste oraisonnais possède un club VTT FFC ouvert aux enfants de 8 à 16 ans. Les sorties se veulent ludiques et préparatoires aux compétitions. Nos jeunes ont participé au trophée Odanak et au trophée régional des jeunes vététistes. Les sorties s'organisent le samedi après-midi aux alentours d'Oraison, vers Villeneuve, La Brillanne, Lurs.

Une sortie sur Château-Arnoux a permis de varier nos parcours. La saison s'est terminée en juin par une journée à la station du Grand Puy (04) où nos jeunes ont pu s'adonner aux joies de la descente, encadrés par deux moniteurs MCF.



Nous voulons élargir notre offre aux adultes et proposer une sortie par mois le dimanche de 9h à 11h30 environ devant le kiosque.

vtt.aco04@gmail.com
André Richaud ☎ 04 92 78 60 41

Street devils roller hockey

Le club peut être fier de sa section jeunesse. En effet l'assiduité et le sérieux traduisent bien l'état d'esprit de ses futurs champions. Entre Carnaval à Oraison et matchs aux confins de la région, ils ont toujours répondu présents. La suite : progresser et engager notre propre équipe en championnat, sans oublier la priorité : s'amuser ! Qu'attendez-vous ? Rejoignez-nous ! Nous invitons également tous les adultes à venir partager notre passion, l'équipe « seniors » vous attend... Le roller hockey, de 3 à 333 ans, c'est à Oraison. L'AG du Club est prévue le samedi 4 juillet à 17h. Des séances d'essais se tiendront également en extérieur durant la période estivale, les dates et heures seront transmises ultérieurement,

Jean-Sébastien Quiesse, Président
http://streetdevils04.jimdo.com
sdrhc04@gmail.com ☎ 06 04 14 98 46



Judo

L'école de judo d'Oraison vous présente son bilan de la saison 2014-2015 qui fût bonne pour le club. Sportivement, un qualifié au championnat de France 3^e division Eric Lecru et nos jeunes athlètes dont Fiona Bellec avec une 3^e place au championnat de Provence. Il nous reste à faire encore de nombreux résultats chez nos jeunes pratiquants. Nos adhérents ont bénéficié de nombreux stages, avec prise en charge du club grâce en partie à la vente de notre jus de pommes. Notre groupe d'adultes judo/taïso se pérennise. Le judo club remercie la municipalité pour toutes ses actions.



DLVA

Le tri est un geste simple à la portée de tous. La communauté d'agglomération vous accompagne et vous aide à préserver notre environnement. En séparant et en récupérant les déchets pour leur donner une « seconde vie », vous faites économiser les matières premières et vous permettez également la création de nouveaux emplois. Tous cela en quelques gestes uniquement ! **Grâce à un code de trois couleurs, jaune, vert, bleu, le tri sélectif est un geste facile pour tout le monde.**

- Dans les poubelles **jaune**, vous pouvez déposer les emballages ménagers recyclables : cartons, briques alimentaires, plastiques et emballages métalliques.
- Dans les poubelles **bleues**, vous pouvez jeter les papiers, journaux, revues et magazines.
- Dans les poubelles **vertes**, vous pouvez mettre le verre : bou-



teilles en verre et bocaux sans couvercles ni bouchon.

En triant les déchets, nous pouvons donner une nouvelle vie aux emballages.

Par exemple :

- Avec deux bouteilles en plastique, on tisse une écharpe polaire
 - Avec une bouteille en verre, on fabrique une nouvelle bouteille en verre
 - Avec 670 canettes, on crée un vélo
 - Avec 19000 boîtes de conserve, on réalise une voiture
- Un déchet jeté dans la nature peut mettre plusieurs milliers d'années à se dégrader. Par exemple :
- 3 mois pour un mouchoir en papier
 - entre 10 et 100 ans pour une canette
 - près de 4000 ans pour un produit en verre

Services techniques

Depuis le 1^{er} janvier 2013, Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA) a pris en charge les divers services de collecte des ordures ménagères, gestion de l'éclairage public, de l'eau et de l'assainissement. Si vous rencontrez des difficultés dans ces domaines ou bien avez tout simplement des questions, veuillez contacter le centre technique municipal de Manosque au ☎ 04 92 70 13 90.

État civil

Au nom du respect dû à la vie privée (article 9 du code civil) et à la délibération n°04 - 067 du 24 juin de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, nous ne pourrions publier que les avis ayant obtenu l'accord écrit des familles.

Risques majeurs

Le Préfet peut déclencher le plan ORSEC (organisation de la sécurité civile) et ses dispositions spécifiques. Il est en lien avec l'ensemble des gestionnaires de la crise. Pompiers, police, gendarmerie sont les premiers sur les lieux. Le maire assure la vigilance, l'alerte et la sauvegarde des biens et des personnes sur le territoire communal. Il active la cellule communale de crise pour rétablir la situation en cas d'évènement à risque en mettant en œuvre le plan communal de sauvegarde (PCS). Les industriels restent vigilants et mettent tout en œuvre pour éviter le sur-accident. Ils peuvent déclencher leur plan d'opération interne (POI). Si le problème dépasse les limites de l'entreprise, le plan particulier d'intervention (PPI) est déclenché par la Préfecture. À l'école, vos enfants y sont en sécurité. Les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) seront activés. Quant à la population, sachez réagir, restez en sécurité et respectez les consignes des autorités. Vous êtes témoin d'un évènement à risque ?

- Voici les numéros d'appel d'urgence :
- 112 : appel d'urgence européen
 - 18 : sapeurs-pompiers
 - 16 : SAMU
 - 17 : police Secours
 - 114 : pour les sourds et malentendants

Plus d'informations dans votre mairie, en Préfecture sur www.risques.gouv.fr ou sur www.dlva.fr et observatoire-regional-risques-paca.fr

Oraison santé

MÉDECINS

Drs Amphoux, Boffety, Karpoff, Saez 04 92 79 93 87
Drs Rambert et Travers 04 92 78 60 27
Dr Jourdan (acupuncteur) 04 92 78 74 96

INFIRMIERS(e)s

Mmes Autric, Bremond & Izard 04 92 79 86 77
Mme Beckers 06 16 97 63 71
Mmes Bondil, Doyen, Vicari et Maugez-Blanc 04 92 75 35 31
Mme Bouchet, M. Petit 04 92 79 82 58
M. Cano et Mme Berron 04 92 79 80 98
M. Guineau 04 92 79 94 99
Mme Meyers 06 78 29 23 15

DENTISTES

Mme Collinet 04 92 78 60 67
Mme Leretraite 04 92 78 62 01

DIÉTÉTICIENNE

Mlle Mazzoleni 06 98 17 14 06

Energéticienne

Mme Rabbe Laurence 06 05 02 56 03

OSTÉOPATHES

M. Garnier 06 77 80 83 00
Mme Sube 06 26 75 60 41

KINÉSITHÉRAPEUTES

Mmes Bonsignour, Tiprez-Panabières, Souvigny et M. Beaujoin 04 92 78 61 98
Mmes Desforge, Roux, Santucci et M. Garnier 04 92 79 94 82
Mme Joselet 06 72 87 84 62
Mme Wouters 06 61 48 83 97

PÉDICURES-PODOLOGUES

Mme Demailly 04 92 79 98 01
M. Noirot 04 92 79 98 02

PSYCHOMOTRICIENNE

Mme Delahaye 04 92 79 17 23

LABORATOIRE D'ANALYSES

LABM Durance Analyses 04 92 79 80 43

Maison de retraite les Tilleuls 04 92 70 55 00

Maison de retraite les Opalines 04 92 78 70 03

PSYCHOLOGUES

Mme Gueurunurian 06 23 83 83 79
Mme Pichel Veyan 06 95 11 35 50
Mme Kuhfeld 06 95 64 79 09

Centre médico-social 04 92 79 92 97
Centre médico-psychologique 04 92 74 39 27

PHARMACIES

Pharmacie du Clocher 04 92 78 60 46
Pharmacie Vittenet 04 92 78 71 73

OPTICIENS

Optique Provencale 04 92 79 97 38
CG' Optic 04 92 76 52 70

VÉTÉRINAIRE

Mmes Dast et Maupetit 04 92 79 91 02

GENDARMERIE

17

POMPIERS

18

URGENCE MÉDICALE (soir, week-end, férié)

15

MARCHÉ HEBDOMADAIRE TOUS LES MARDIS MATIN

OFFICE DE TOURISME ☎ 04 92 78 60 80

Chaque vendredi, visite guidée de la ville, avec Valérie, guide de pays : l'histoire, les fontaines, l'architecture, le «vieux Oraison »... De mai à septembre, chaque jeudi, visite guidée botanique au lac des Buissonnades.

Du 6 au 31 juillet : jeu sur le patrimoine. **Juillet et août** : ateliers créatifs et thématiques.

CINÉMA DE PAYS

Les derniers films sortis sont à l'affiche 2 fois par mois, salle de l'Eden. Recevez le programme sur votre messagerie en le demandant à : cinemadepays@orange.fr

LES PIEDS TANQUÉS (BOULES) au lac des Buissonnades, chaque mercredi de juillet à septembre, concours à la mêlée. Le 13 juillet à 14h30, concours mixte, challenge souvenir, le 14 juillet, concours doublettes choisies, hommes et femmes.

VIDE-GRENIERS

• 5 et 26 juillet • 9 et 23 août • 6 et 20 septembre • 4 et 25 octobre • 8 et 22 novembre

PROGRAMME CCAS se déroulera sur 7 séances à l'Espace Louise Bruneteaud à compter de septembre 2015. La semaine bleue du 19 au 23 octobre 2015 avec au programme : une marche, la visite du Mucem à Marseille, une conférence, un conteur et une chorale. Le repas de fin d'année : samedi 27 novembre 2015. Les colis de Noël : les 1^{er} et 2 décembre 2015.

CRÈCHES PROVENÇALES ET ORIENTALES Du 1^{er} au 30 décembre les crèches provençales et orientales sont visibles dans les lavoirs et la Féerie dans les salles du château. Dans les locaux des fileuses, allées Romain Selsis : la table des 13 desserts, coutumes et costumes provençaux.

JUILLET :

- 5 : Courses hippiques
- 8 : Soirée DJ, Comité des fêtes
- 10/11/12 : 35^e anniversaire du jumelage avec Traversetolo
- 11 : Feu d'artifice musical, lac des Buissonnades à 22h30
- 11 : 13^e édition des Artistes dans la rue, Office de tourisme
- 13 : Bal avec l'orchestre « les tigresses », Comité des fêtes, place du kiosque
- 18 : Commémoration au charnier de Signes, départ à 15h30 du kiosque (transport gratuit) inscription à l'accueil de la mairie
- 24 : Soirée Mousse, Comité des fêtes, place du kiosque à 21h

AOÛT :

- 1^{er} : Loto et pique-nique, Comité des fêtes, place du kiosque
- 4 : Collecte de sang salle de l'Eden de 8h à 12h30
- 8 : Soirée mousse, Comité des fêtes, place du kiosque à 21h
- 14 : Loto, Comité des fêtes, place du kiosque à 21h
- 15 : Après-midi mousse, Comité des fêtes, bld Jaumary à 15h. Soirée DJ et chanteuse, Comité des fêtes, bld Jaumary à 21h
- 16 : Bal avec l'orchestre Tropicana, Comité des fêtes, bld Jaumary à 21h
- 28 : Bal de clôture des fêtes de l'été avec l'orchestre Trio azur, Comité des fêtes, place du kiosque à 21h

SEPTEMBRE :

- 6 : Courses hippiques à l'hippodrome
- 19 : Fête départementale des sports
- 27 : Loto, Oraison sports, salle de l'Eden

OCTOBRE :

- 4 : Loto, la Chaîne d'Oraison, salle de l'Eden
- 9 : Concert Eden district blues, salle de l'Eden à 20h30

- 10/11 : Fête de l'amande
- 11 : Courses de lévriers avec paris mutuels au cynodrome
- 15 : Forum des armées, Destination jeunesse
- 18 : Loto, Cheveux d'argent, salle de l'Eden
- 25 : Loto, amicale du personnel communal, salle de l'Eden
- 31 : Boum d'Halloween, Destination Jeunesse

NOVEMBRE :

- 1^{er} : Bal des vampires, Atelier toutes danses, salle de l'Eden
- 6 : Conférence sur Modigliani, Médiathèque Romain Selsis
- 7 : Loto, Fnaca, salle de l'Eden
- 8 : Loto, Handi'cap Evasion, salle de l'Eden
- 11 : Commémoration, départ à pied à 10h20 devant la mairie
- 15 : Salon des loisirs créatifs, salles de l'Eden et du château
- 21 : Concert de la Sainte Cécile, Rythme et Harmonie, salle de l'Eden
- 22 : Concert Eden district blues, salle de l'Eden à 20h30
- 29 : Loto, les amis de Rivne, salle de l'Eden

DÉCEMBRE :

- 5/6 : Téléthon (sous réserve)
- 12 : La Foulée, course pédestre
- 12 : Parade de Noël, vers 17h
- 13 : Concert de Noël, Rythme et harmonie
- 15 : Collecte de sang salle de l'Eden de 8h à 13h
- 19/20 : Marché de Noël, cour Louis Pasteur (château)
- 19 : Parade vers 17h suivi d'un feu d'artifice musical, centre ville
- 20 : Spectacle de Noël, Oïdo, salle de l'Eden
- 26 : Loto, Rugby entente provençale, salle polyvalente Giaï Miniet (sous réserve)
- 31 : Réveillon du Comité des fêtes, salle de l'Eden (sous réserve)



Mary Poppins



Noël aux Opalines



Lumière d'étoiles joue « Labiche »



Prémices de la fête foraine